



LES ARCHERS DU DONJON

SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91)

Numéro d'agrément FFTA 0891162

<http://archers-donjon-91.sportsregions.fr>



Organisent leur Concours en Salle 2 x 18m les 22 et 23 janvier 2022

Sélectif pour le Championnat de France et Scratch pour les Arc Nus
Sous réserve de nouvelles restrictions COVID 19

Lieu du concours : Gymnase Romain Rolland (parcours fléchés et voir plans joints).
Accès Parkings par rue des Ecoles ou Rue Romain Rolland
91700 STE GENEVIEVE des BOIS (près de la Gare)
48.38.41.51 N – 2. 19. 17. 85 E

Horaires des tirs : Samedi 22 janvier 9 h 00 - 14 h 00
Dimanche 23 janvier 9 h 00 - 13 h 30

Votre latéralité « Droite » ou « Gauche » devra être indiquée à l'inscription

Contrôle du PASS SANITAIRE dès l'entrée pour les Archers et les Accompagnateurs

Ouverture du Greffe 1 h avant chaque départ

Inspection du matériel ¼ d'heure avant chaque départ.

Deux volées d'essai. Rythme AB CD

Inscriptions : 10 € pour toutes les catégories, à faire parvenir par écrit à :
Jean Marc LEBEGUE
30, avenue Alsace Lorraine – 91700 SAINTE GENEVIEVE des BOIS
Téléphone : 06 74 68 57 77
Email : jm.lebegue@free.fr

Limite générale des inscriptions le 15 janvier 2022

Pour être maintenue, toute réservation doit être confirmée par son paiement reçu dans les 5 jours qui suivent.

Recommandations : PASS SANITAIRE POUR TOUS DES L'ENTRÉE AU GYMNASSE
Avec suivi des gestes barrières suivant les recommandations de la FFTA

Blasons :

- Poussins (avec certificat médical) : Blason de Ø 80.
- Arcs classiques / Arcs nus : blason de Ø 40 ou Trispot vertical sur demande.
- Arcs à Poulies : Uniquement Trispot vertical.
- Benjamins Minimes arcs classiques : Blason de Ø 60.

Récompenses : Remise des prix le dimanche à 17 h suivie du verre de l'amitié

Classements : Ils seront consultables sur notre Site ou sur la FFTA

VOUS DEVREZ PRÉSENTER AU GREFFE UN DES JUSTIFICATIFS PRÉVUS AU REGLEMENT
Il sera souhaitable de présenter au Greffe votre attestation de licence sur le support de votre choix

Une tenue blanche ou de Club sera appréciée. **Chaussures de sport obligatoires**

Les animaux ne sont pas admis dans le gymnase

L'usage de flèches carbone est laissé à l'entière responsabilité de l'utilisateur

Respect général des mesures sanitaires selon préconisations préfectorales et municipales

BUFFET et BUVETTE PENDANT TOUTE LA COMPETITION avec PRECAUTIONS SANITAIRES



LES ARCHERS DU DONJON

SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91)

FFTA 0891162



<http://archers-donjon-91.sportsregions.fr>

Concours de TIR en SALLE des 22 et 23 JANVIER 2022

N°	Nom Prénom	N° Licence	Catégorie	Homme ou Femme	Latéralité		Type de BLASON	ARME				Samedi 22		Dimanche 23	
			P.B.M.C.J S1 à S3		D	G		CL	CO	BB	AD	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
						Classique		Poulies	Arc Nu	Arc Dr	9 h 00	14 h 00	09 h 00	13 h 30	
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
13															
14															

Les Equipes sont à déclarer au plus tard, avant le départ de leur premier tireur

Identifiez vous

Compagnie ou Club: Numéro FFTA:

Responsable des Inscriptions:

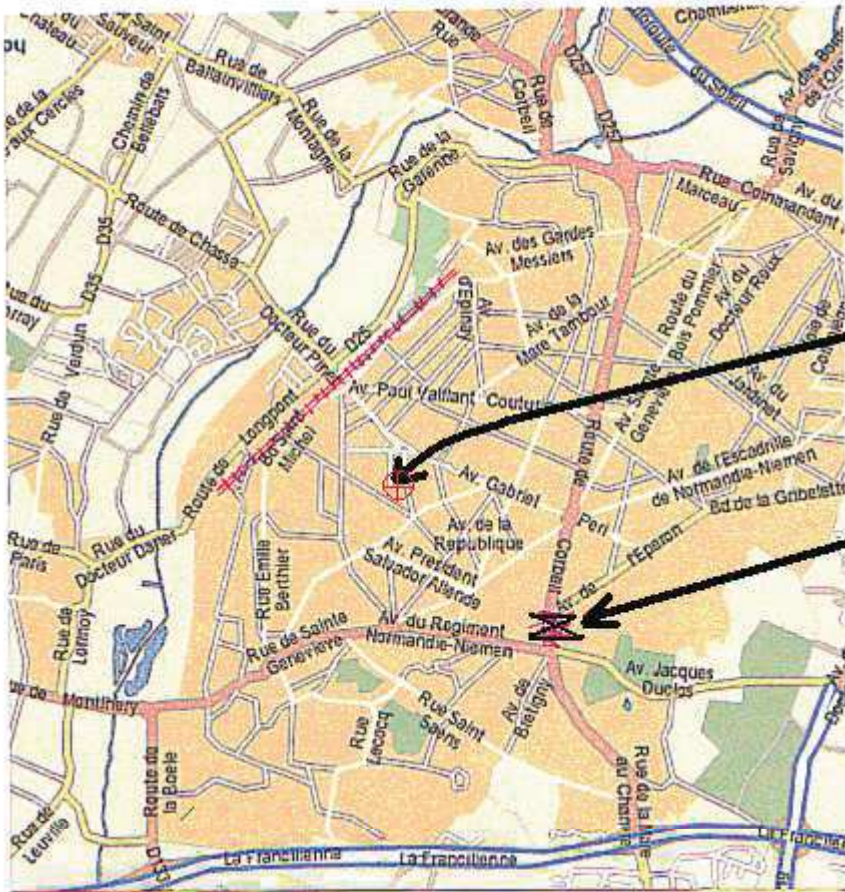
Adresse:

Téléphone Email:

Votre règlement joint:

Montant du Chèque
..... x 10 Euros
Soit Euros
L'établir à l'ordre de: **SGS TIR A L'ARC**
Les Archers du Donjon vous remercient.

Prière de renvoyer avec règlement à: **Jean Marc LEBEGUE 30 av Alsace Lorraine 91700 STE GENEVIEVE des BOIS**



*C'est là
Les Parkings
Rue des Ecoles
et
Rue Romain Rolland*

*Route barrée
le dimanche
matin car
Marché*

En ZOOM

PARKINGS
aux choix
↓
rue des Ecoles
ou
rue R Rolland

*C'est
là*

